



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-145874>

Département(s) de publication : **75, 78, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **24-145874**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SIAAP

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection de l'environnement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Etudes ergonomiques

Description : Le SIAAP souhaite intégrer des compétences en ergonomie pour ses différents projets de conception technique et organisationnelle, de réhabilitation et de maintien dans l'emploi. Dans ce but, il compte parmi ses effectifs 2 ergonomes. Pour des études spécifiques, il a besoin de compétences complémentaires en ergonomie. Lot n°01 - Interventions ergonomiques : projets de conception, amélioration des conditions de travail, RPS, IHM Lot n° 02 - Appui à l'intégration et au maintien dans l'emploi d'agent en situation de handicap et amélioration

Identifiant de la procédure : c2008946-a5bb-421f-ae5e-c31ada2741af

Identifiant interne : 21S0077

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 85000000 Services de santé et services sociaux

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer aux documents de la consultation

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Interventions ergonomiques : projets de conception, amélioration des conditions de travail, RPS, IHM

Description : Le SIAAP, se situe dans une démarche continue d'amélioration des conditions de travail et d'intégration de l'ergonomie dans l'ensemble de ses projets de conception. D'autre part, Différents projets soient de rénovation d'unités ou d'usine, soit de construction d'unités ou d'usine nécessitent une reprise des vues de supervision ou la conception de nouvelles vues. Le SIAAP attend que l'ergonomie soit aussi intégrée dans ces projets.

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85000000 Services de santé et services sociaux

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79311000 Services d'études

Nomenclature supplémentaire (cpv): 98342000 Services relatifs à l'environnement de travail

Options :

Description des options : Des prestations similaires à l'objet du marché décrit dans l'article II.2.4) de cet avis seront susceptibles d'être passés ultérieurement en application de l'article R2122-7 du code de la commande publique.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Lieu principal d'exécution : Sites du SIAAP

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : OUI
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de reconductions éventuelles : 3 Calendrier prévisionnel des marchés ultérieurs : 12 Mois (à compter de la date de notification)

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande, avec un montant maximum de 150 000 euros HT sur toute la durée du marché et une estimation de 110 000 euros annuels.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Soit le formulaire DC1- dernière version à jour - " Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants", dûment complété et signé, ou un document équivalent, et le formulaire DC2- dernière version à jour - " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ", dûment complété, ou un document équivalent - Soit, conformément aux articles R2143-4 et R2143-16 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un DUME en lieu et place des documents mentionnés à l'article 5.1.1.1 du règlement de la consultation. Conformément aux articles R2143-5 à R2143-16 du code de la commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire de l'accord-cadre qu'à la condition de prouver qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5, L2141-7 à L2141-11, L2341-1 et L2341-5 du code de la commande publique.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; - Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé et le type d'intervention (interventions ergonomiques en projets de conception

industriels ; amélioration de situations de travail collectives existantes - champs technique (espaces, équipements, outils de travail ...) ; amélioration de situations de travail existantes - champs organisationnel (prévention des RPS, accompagnement au changement ...) ; intégration et maintien dans l'emploi d'agents en situation de handicap ; interventions ergonomiques réalisées sur nos métiers (exploitants et mainteneurs d'usines de traitement d'eaux, laborantins, ingénieurs, projeteurs, postes tertiaires divers ...). Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Sont acceptés tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ; - Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats devront fournir les éléments équivalents susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (financiers, humains et matériels), ainsi que le cas échéant la liste des éventuelles prestations en cours en précisant pour chacune d'elles le montant et la nature des prestations exécutées. - Le candidat devra justifier d'une formation initiale de niveau MASTER 2 en ergonomie ou équivalent, ou d'une expérience ou certification attestant d'un niveau de compétence équivalent. En l'absence de ce document ou d'un justificatif équivalent, la candidature sera rejetée. - Pour les lots 1 et 2, le candidat devra fournir une preuve valide de son habilitation à réaliser des expertises CSE, ou un document équivalent reconnu. L'absence de ce justificatif entraînera le rejet de la candidature. " Le cabinet conseil devra justifier que parmi ses intervenants affectés au marché, au moins 3 intervenants disposent de la certification Ergonome Européen (ARTEE) ou d'une certification équivalente. L'absence de justificatifs pour au moins ce nombre d'intervenants entraînera le rejet de la candidature.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité technique de l'offre

Description : Qualité technique de l'offre

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 45

Critère :

Type : Qualité

Nom : Moyens humains dédiés aux prestations

Description : Moyens humains dédiés aux prestations

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 25

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations

Description : Prix des prestations. Ce critère sera évalué au regard du montant total du Détail quantitatif estimatif. (DQE)

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 30

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marchespublics.siaap.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics.siaap.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 30/01/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 31/01/2025 à 10:00

Informations complémentaires : La présente consultation est lancée en Appel d'offres ouvert conformément aux articles R2124-2 1°, R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique. Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum conformément aux articles R2132-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique. Le délai de validité du marché court à partir de la date de notification du marché. Ce dernier est reconductible de manière tacite, 3 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans. Avance prévue : taux à 5% Si le titulaire du marché est une entreprise référencée comme étant une petite ou moyenne entreprise (PME), et que l'avance est acceptée, le montant de celle-ci s'élèvera alors à 30 %. Modalités de financement des prestations : Les dépenses seront imputées sur la section de fonctionnement du budget du syndicat, sur fonds propres. Des marchés sans publicité ni mise en concurrence préalables pourront être passés ultérieurement dans les conditions définies au CCAP, en application de l'article R2122-7 du Code de la commande publique. L'attributaire pourra être une entreprise unique ou un groupement d'entreprises. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. Les groupements conjoints ou solidaires sont donc autorisés. Les critères de jugement des candidatures et des offres sont détaillés à l'article 6 du règlement de la consultation. Le dossier de consultation aux entreprises peut être téléchargé par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les offres devront être remises obligatoirement par voie électronique et indiquer une date certaine de réception avec accusé de réception électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr> Le fuseau horaire de référence est celui de Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'adresse de messagerie qui aura servi au dépôt de l'offre électronique par le candidat servira d'adresse de référence pour le SIAAP, quelles que soient les éventuelles mentions contraires au sein de l'offre. Dès lors, cette adresse de messagerie sera utilisée par le SIAAP pour tous les échanges tels que demandes de

complément de candidature, demande de précision sur l'offre, courrier aux candidats non retenus. Il est important que cette adresse de messagerie soit valide et joignable à tout moment au cours de la consultation par une personne compétente du candidat. Une copie de sauvegarde des plis remis par voie électronique peut être effectuée par les entreprises dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du code de la commande publique.

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : Article L551-1 et s. du Code de justice administrative. Référé contractuel : Article L551-13 et s. du Code de justice administrative. Recours de pleine juridiction en contestation de sa validité (en vertu de l'arrêt du CE du 2 avril 2014, Département Tarn et Garonne, n°358994)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SIAAP

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Appui à l'intégration et au maintien dans l'emploi d'agent en situation de handicap et amélioration

Description : Le SIAAP, collectivité territoriale à caractère industriel, se situe dans une démarche continue d'amélioration des conditions de travail et d'intégration de l'ergonomie dans l'ensemble de ses projets de conception. La direction générale a également impulsé la mise en place d'une politique institutionnelle Handicap. Dans ce cadre, un diagnostic général a été réalisé et donne différents axes de travail afin de favoriser l'intégration et le maintien dans l'emploi de travailleurs en situation de handicap.

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79311000 Services d'études

Nomenclature supplémentaire (cpv): 85000000 Services de santé et services sociaux

Nomenclature supplémentaire (cpv): 98342000 Services relatifs à l'environnement de travail

Options :

Description des options : Des prestations similaires à l'objet du marché décrit dans l'article II.2.4) de cet avis seront susceptibles d'être passés ultérieurement en application de l'article R2122-7 du code de la commande publique.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Lieu principal d'exécution : Sites du SIAAP

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : OUI
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de reconductions éventuelles : 3 **Calendrier prévisionnel des marchés ultérieurs :** 12 Mois (à compter de la date de notification)

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande, avec un montant maximum de 50 000 euros HT sur toute la durée du marché et une estimation de 25 000 euros annuels.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Soit le formulaire DC1- dernière version à jour - " Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants", dûment complété et signé, ou un document équivalent, et le formulaire DC2- dernière version à jour - " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ", dûment complété, ou un document équivalent - Soit, conformément aux articles R2143-4 et R2143-16 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur accepte

que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un DUME en lieu et place des documents mentionnés à l'article 5.1.1.1 du règlement de la consultation. Conformément aux articles R2143-5 à R2143-16 du code de la commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire de l'accord-cadre qu'à la condition de prouver qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5, L2141-7 à L2141-11, L2341-1 et L2341-5 du code de la commande publique.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; - Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé et le type d'intervention (interventions ergonomiques en projets de conception industriels ; amélioration de situations de travail collectives existantes - champs technique (espaces, équipements, outils de travail ...) ; amélioration de situations de travail existantes - champs organisationnel (prévention des RPS, accompagnement au changement ...) ; intégration et maintien dans l'emploi d'agents en situation de handicap ; interventions ergonomiques réalisées sur nos métiers (exploitants et mainteneurs d'usines de traitement d'eaux, laborantins, ingénieurs, projeteurs, postes tertiaires divers ...). Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Sont acceptés tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ; - Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats devront fournir les éléments équivalents susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (financiers, humains et matériels), ainsi que le cas échéant la liste des éventuelles prestations en cours en précisant pour chacune d'elles le montant et la nature des prestations exécutées. - Le candidat devra justifier d'une formation initiale de niveau MASTER 2 en ergonomie ou équivalent, ou d'une expérience ou certification attestant d'un niveau de compétence équivalent. En l'absence de ce document ou d'un justificatif équivalent, la candidature sera rejetée. - Pour les lots 1 et 2, le candidat devra fournir une preuve valide de son habilitation à réaliser des expertises CSE, ou un document équivalent reconnu. L'absence de ce justificatif entraînera le rejet de la candidature. " Le cabinet conseil devra justifier que parmi ses intervenants affectés au marché, au moins 3 intervenants disposent de la certification Ergonome Européen (ARTEE) ou d'une certification équivalente. L'absence de justificatifs pour au moins ce nombre d'intervenants entraînera le rejet de la candidature.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité technique de l'offre

Description : Qualité technique de l'offre

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 45

Critère :

Type : Qualité

Nom : Moyens humains dédiés aux prestations

Description : Moyens humains dédiés aux prestations

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 25

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations

Description : Prix des prestations. Ce critère sera évalué au regard du montant total du Détail quantitatif estimatif. (DQE)

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 30

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marchespublics.siaap.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics.siaap.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 30/01/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 31/01/2025 à 10:00

Informations complémentaires : La présente consultation est lancée en Appel d'offres ouvert conformément aux articles R2124-2 1°, R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique. Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum conformément aux articles R2132-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de

la commande publique. Le délai de validité du marché court à partir de la date de notification du marché. Ce dernier est reconductible de manière tacite, 3 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans. Avance prévue : taux à 5% Si le titulaire du marché est une entreprise référencée comme étant une petite ou moyenne entreprise (PME), et que l'avance est acceptée, le montant de celle-ci s'élèvera alors à 30 %. Modalités de financement des prestations : Les dépenses seront imputées sur la section de fonctionnement du budget du syndicat, sur fonds propres. Des marchés sans publicité ni mise en concurrence préalables pourront être passés ultérieurement dans les conditions définies au CCAP, en application de l'article R2122-7 du Code de la commande publique. L'attributaire pourra être une entreprise unique ou un groupement d'entreprises. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. Les groupements conjoints ou solidaires sont donc autorisés. Les critères de jugement des candidatures et des offres sont détaillés à l'article 6 du règlement de la consultation. Le dossier de consultation aux entreprises peut être téléchargé par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les offres devront être remises obligatoirement par voie électronique et indiquer une date certaine de réception avec accusé de réception électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr> Le fuseau horaire de référence est celui de Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'adresse de messagerie qui aura servi au dépôt de l'offre électronique par le candidat servira d'adresse de référence pour le SIAAP, quelles que soient les éventuelles mentions contraires au sein de l'offre. Dès lors, cette adresse de messagerie sera utilisée par le SIAAP pour tous les échanges tels que demandes de complément de candidature, demande de précision sur l'offre, courrier aux candidats non retenus. Il est important que cette adresse de messagerie soit valide et joignable à tout moment au cours de la consultation par une personne compétente du candidat. Une copie de sauvegarde des plis remis par voie électronique peut être effectuée par les entreprises dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du code de la commande publique.

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : Article L551-1 et s. du Code de justice administrative. Référé contractuel : Article L551-13 et s. du Code de justice administrative. Recours de pleine juridiction en contestation de sa validité (en vertu de l'arrêt du CE du 2 avril 2014, Département Tarn et Garonne, n°358994)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SIAAP

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SIAAP

Numéro d'enregistrement : 25755000400077

Adresse postale : 2 rue Jules César

Ville : Paris

Code postal : 75012

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : <https://marchespublics.siaap.fr>

Adresse électronique : marchesiaap@siaap.fr

Téléphone : +33 144754426

Adresse internet : <https://www.siaap.fr>

Profil de l'acheteur : <https://marchespublics.siaap.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 1

Adresse postale : 7 Rue de Jouy

Ville : PARIS

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : +33144594400

Adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 22069660-93ea-45bd-be68-fa702d53167a - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 30/12/2024 à 18:50

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/12/2024